

**Louis Sadosky, édition critique établie et présentée
par Laurent Joly, *Berlin, 1942. Chronique d'une
détention par la Gestapo*, Paris, CNRS Éditions,
2009, 248 p.**

Sébastien Laurent

D'*Uranus* de Marcel Aymé à *Lacombe Lucien* de Louis Malle, écrivains et cinéastes ont proposé des portraits saisissants de collaborateurs tour à tour infâmes et perdus. L'historien a rarement l'occasion de se trouver confronté à des documents d'archives rappelant ces descriptions célèbres et présentant les multiples facettes psychologiques de fonctionnaires placés en situation de travailler au bénéfice de l'occupant allemand. Laurent Joly, connu pour ses ouvrages sur Xavier Vallat et Darquier de Pellepoix, mais aussi pour une remarquable thèse publiée en 2006 chez Grasset sur le commissariat général aux questions juives, nous propose de lire un document étonnant, issu des archives de la cour de justice de la Seine, conservées aux Archives nationales. *Berlin, 1942* contient le rapport rédigé par le brigadier-chef Louis Sadosky membre du service des renseignements généraux de la préfecture de Police de Paris en juillet 1942. Ce document était destiné à ses supérieurs et relatait son arrestation par la Gestapo et son internement de plusieurs semaines à la prison berlinoise de l'Alexanderplatz. Un appareil critique dense qui n'écrase jamais le texte permet de comprendre le parcours de ce soutier de la collaboration avant et après son arrestation. L'intérêt du texte, rédigé en partie à partir de notes prises pendant sa détention, ne vaut pas seulement par les circonstances étonnantes – celles conduisant à l'arrestation d'un policier collaborateur – mais aussi par son style même, dépouillé, précis et descriptif. Sadosky n'est alors qu'un policier confronté, hors de tout cadre judiciaire, aux interrogatoires et à la prison. C'est presque en tant que professionnel qu'il évalue ces quelques semaines berlinoises sans jamais pour autant cacher sa peur et son angoisse. Dans le même temps, dénonçant son ancien chef direct, arrêté et interné avec lui, il tente dans ce rapport de justifier son comportement tant à l'égard de ses chefs que des Allemands dont on peut imaginer qu'il craint de les voir un jour lire le document. Ce n'est pas un prisonnier qui est à Berlin mais un simple témoin interné et interrogé bénéficiant du droit à certaines promenades dans un Berlin qui n'est pas encore détruit. Le rapport devient alors proprement extraordinaire lorsqu'il décrit le Berlin du Reich pour mille ans et relate ses discussions cordiales avec ses surveillants accompagnateurs. Ancien combattant de la Grande Guerre, Sadosky est entré dans les rangs de la police parisienne où il a franchi, très lentement, les grades subalternes. Il est, dans l'entre-deux-guerres et le demeurera jusqu'en 1944, un policier de terrain affecté à la police des renseignements généraux, une police d'observation et d'information, dans un service chargé, avant le déclenchement du conflit, de la surveillance politique des étrangers. Dans ce cadre, il « traite » une « source », Stefan Olpinski, un citoyen polonais réfugié à Paris, sans savoir que celui-ci est en fait un agent allemand dont la dénonciation le mènera dans une geôle berlinoise en 1942. « Petit » de la police parisienne, Sadosky est un policier zélé dont

le destin bascule avec l'occupation allemande et la réorganisation des activités de la préfecture de Police. Affecté au « rayon juif », il surveille désormais les Juifs français et étrangers de la capitale, mais son rôle devient désormais actif car il arrête et peut faire interner. Laurent Joly établit qu'il a été, avant comme après 1942, le responsable direct de plusieurs dizaines d'exécutions et d'au moins autant de déportations. « Petit » de la police parisienne, l'Occupation lui permet de se faire valoir auprès de certains de ses supérieurs dociles aux ordres allemands et fait de lui un cadre moyen, de terrain, de la collaboration et de l'extermination des Juifs. Son activité redouble après son retour à Paris et ce jusqu'à son arrestation par l'un de ses collègues le 19 août 1944. Révoqué par la commission d'épuration, puis condamné aux travaux forcés à perpétuité par la cour de justice de la Seine, sa peine est commuée et il est libéré en 1950. Ce personnage à la fois ordinaire et exceptionnel qui avait imaginé reprendre des fonctions à la préfecture de Police entreprend dès lors de survivre misérablement. *Berlin, 1942* donne à voir la médiocrité personnelle ainsi que la volonté de plaire et d'arriver d'un collaborateur parmi tant d'autres. Un tel document d'archive rappelle à l'historien qu'il doit ne jamais oublier la part de l'individu et de la psychologie dans l'analyse des grandes mécaniques au cœur de la trame historique.